



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 64067

Texte de la question

M. Jacques Desallangre souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la dégradation des pensions du régime général et depuis 1995 sur la stagnation des pensions de reversion. En effet, la liquidation des retraites s'est réduite de 50 à 45 % voire à 41 % pour ceux qui perdent leur emploi à cinquante-cinq ans. L'érosion du minimum contributif, qui est passé de 62,55 % du SMIC en 1983 à 47,50 % aujourd'hui, soit 3 373 francs, se situe au-dessous du minimum vieillesse. En conséquence, il lui demande si la revalorisation du pouvoir d'achat des retraités avec le retour à l'indexation sur les salaires peut être envisagée lors de l'élaboration du prochain projet de loi de finances.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Desallangre](#)

Circonscription : Aisne (4^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64067

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juillet 2001, page 4051